

<https://arts-et-culture-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article610>

Tous Cycles // Appel à Projets les Fabriques à Musique 2024 2025 Sacem

- Musique - Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 11 mars 2024

Copyright © Arts et Culture 42 - Tous droits réservés

Chaque année, avec le partenariat des ministères en charge de l'éducation, de la culture, de l'agriculture et du Réseau Canopé, la Sacem permet à des auteurs compositeurs et autrices-compositrices, associés à une structure culturelle, de mener un projet de création musicale sur une année scolaire, en lien avec un professeur ou une équipe pédagogique.

Le dispositif, destiné aux élèves de la maternelle au lycée a pour objectifs de :

- Proposer aux auteurs compositeurs et autrices-compositrices, un espace de cocréation d'une musique originale qui s'inscrit dans leur parcours artistique et professionnel
- Soutenir les artistes, les structures et les établissements scolaires dans la mise en place d'un projet complet centré sur la création musicale
- Intégrer une démarche de projet d'éducation artistique et culturelle et accompagner le développement des compétences des élèves impliqués

Certaines structures culturelles peuvent proposer de tels projets, n'hésitez pas à vous rapprocher de celles-ci.

La structure culturelle identifie un établissement scolaire ou inversement et s'associe à un auteur compositeur ou une autrice-compositrice qui mènera les ateliers de création.

Ensemble, ils construisent le projet de fabrique à musique pensé comme un parcours artistique et pédagogique à part entière, sur une base minimum de 16h en classe pendant l'année scolaire 2024-2025, parcours qui aboutit à la création d'une œuvre musicale originale.

Les temps de création en classe sont menés par l'artiste associé et peuvent :

- se construire sous forme d'ateliers ou de résidence
- aborder une ou croiser plusieurs esthétiques musicales : musiques actuelles (chanson, blues, électro, jazz, métal, pop rock, rap, soul/funk/reggae), musiques contemporaines

Calendrier :

1er mars au 30 avril 2024 : Ouverture des inscriptions sur ADAGE pour les établissements scolaires et sur le site / Aide aux projets de la Sacem pour les structures culturelles

Mai - juin 2024 : Sélection des projets par la Sacem

Fin juin / début juillet : Annonce des résultats